



Date limite de dépôt

Les dossiers de candidature doivent être déposés avant le

15 octobre 2009, soit :

•
Au siège de l'OMPIC (Casablanca)

•
Ou aux 28 Délégations Provinciales du Commerce et de l'Industrie

•
Ou par voie électronique sur
morocco-awards@ompic.org.ma

Les formulaires et le guide de présentation sont téléchargeables sur

www.ompic.ma

ou sur

www.mcinet.gov.ma



MOROCCO AWARDS

LES MARQUES À L'HONNEUR

1^{ÈRE} ÉDITION

TANGER 4 DÉCEMBRE 2009

PRÉSENTATION

Pour mettre les marques marocaines à l'honneur, le Ministère de l'Industrie, du Commerce et des Nouvelles Technologies et l'Office Marocain de la Propriété Industrielle et Commerciale (OMPIC) organisent **la 1ère édition des « Morocco Awards » le 4 décembre 2009 à Tanger.**

L'objectif de cette manifestation appelée à devenir annuelle est de faire la promotion des marques marocaines, en particulier celles qui constituent des « Champions Nationaux » et celles qui représentent le Royaume à l'international.

Il s'agit également de souligner les efforts du Maroc en matière de propriété industrielle.

L'évènement sera double :

- **les Trophées « Morocco Awards »** avec la remise de 4 Prix aux marques marocaines distinguées par un jury (catégories : production, commerce et distribution, services) et par le grand public via un sondage d'opinion.

- **un Colloque international** rassemblant des pays notamment du pourtour méditerranéen qui oeuvrent pour la promotion des droits de propriété industrielle à travers une meilleure protection des marques et une lutte efficace contre la contrefaçon.

RÈGLEMENT

«Morocco Awards - les Marques à l'honneur 2009»

est un concours totalement gratuit organisé par le Ministère de l'Industrie, du Commerce et des Nouvelles Technologies en collaboration avec l'Office Marocain de la Propriété Industrielle et Commerciale (OMPIC).

La participation est ouverte à toute entreprise (personne morale ou personne physique) titulaire d'une marque de Fabrique, de Commerce et de Distribution ou de Service.

Sont admises en compétition, les marques de droit marocain dont le pays de priorité est le Maroc et exploitées au niveau national et/ou à international.

Toutes les candidatures seront soumises à un comité d'évaluation qui procédera à une présélection de cinq marques candidates par catégorie et attribuera par la suite une première note se basant sur les critères suivants :

- L'Histoire de la marque
- Les efforts en matière de propriété industrielle
- L'évolution du Chiffre d'Affaires
- La politique commerciale
- L'innovation (Recherche & Développement)
- Les activités d'exportation
- Le système qualité

Suite à cette présélection, cinq nominations auront lieu pour chaque catégorie.

Un jury aura la charge de désigner le gagnant de chaque catégorie :

- **La meilleure marque de Fabrique.**
- **la meilleure marque de Commerce et de Distribution.**
- **la meilleure marque de Service.**

Un « **Prix du Public** » sera décerné à un des nominés suite aux résultats d'un sondage d'opinion sur la connaissance et la notoriété des marques marocaines.

La Cérémonie de remise des prix aura lieu au cours d'un dîner de Gala le 4 décembre 2009 à 20h au Mövenpick de Tanger en présence de nombreuses délégations étrangères.